

seigneur tomba de nouveau en faute et l'accusation faite contre lui le conduisit à la même peine. Ses biens furent confisqués, il fut condamné, et sa femme en mourut de douleur.

Il lui restait une fille, qui ne pouvant demeurer dans une terre où la mémoire de son père était en horreur, partit seule, à pied, sans ressources, priant Dieu, mais n'implorant le secours de personne au monde, par crainte d'être refusée. Elle n'avait que treize ans, et sa santé délicate trahissait son courage.

Un matin, à demi morte de faim et de froid, elle ne put se lever d'un fossé où elle avait tenté de trouver le repos. Elle allait mourir, elle le sentait et demandait pardon à Dieu pour son père dont le crime la poursuivait jusqu'au tombeau. Ç'en était fait. Soudain il lui semble qu'une eau fraîche baigne ses tempes, une main passe sur son front déjà glacé par la mort, elle avale une liqueur bienfaisante, qui, goutte à goutte tombe dans sa poitrine altérée, et anime sa vie presque éteinte. Elle ouvre les yeux, et aperçoit une enfant qui lui donne ses soins attentifs. " Qui êtes-vous, lui demande cette dernière. " L'inconnue dit le nom de son père, " Malheureuse, ton père a fait mourir le mien, " et elle se retirait, laissant là l'objet de sa première tendresse. " Ce n'est pas ta faute..... Promets-moi de ne jamais prononcer le nom de ton père devant ma pauvre mère, car il lui a enlevé, époux, patrie, parents et amis, tu me suivras au logis, tu deviendras ma sœur, toi dont le père a fait mourir le mien. Cette enfant, dit-elle à l'assemblée, était Agathe, et moi, dont le père